

PA4 - PLAN DE COMPOSITION PROVISOIRE



PA modificatif en cours d'instruction

LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Application cadastrale
- Contour de lot
- Voie de circulation
- Emplacement de stationnement: gazon renforcé, dalles emboîtées pavés béton perméables, ...
- Arbres à supprimer (X1)
- Arbres et grand arbustes à planter
- Enclave privative non close avec deux places de stationnement obligatoire (6mx5m) (emplacement obligatoire)
- Espace vert commun (pelouse/massifs)
- Cheminement piéton
- Accès véhicules au lot interdit
- Aire de présentation des conteneurs
- Linéaire bocager ou talus à préserver
- Zone d'implantation des constructions
- Constructions dont la hauteur est limitée à 3,5m au point le plus haut
- Niveau moyen et tolérance acceptée pour le rez-de-chaussée de la construction principale

NOTA : La détermination des limites et les surfaces sont données à titre indicatif. Elles ne seront définitives qu'après bornage.



Sens autorisé du faîtage ou de la plus grande façade pour le corps principal de la construction